



CA Le Grand Chalons (Siren : 247100589)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Chalon-sur-Saône
Arrondissement	Chalon-sur-Saône
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/1993
Date d'effet	01/01/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. CHRISTOPHE SIRUGUE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	23 AVENUE GEORGES POMPIDOU
Numéro et libellé dans la voie	QUARTIER SAINT COSME
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71100 CHALON
Téléphone	03 .8 5. 94 .1 5. 15
Fax	03 .8 5. 94 .1 5. 16
Courriel	sebastien.martin@legrandchalon.fr
Site internet	http://www.legrandchalon.fr/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	109 388
-----------------------------	---------

Densité moyenne 248,59

Périmètre

Nombre total de communes membres : 38

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Allerey-sur-Saône (217100031)	814
71	Barizey (217100197)	137
71	Chalon-sur-Saône (217100767)	46 319
71	Champforgeuil (217100817)	2 430
71	Châtenoy-en-Bresse (217101179)	1 070
71	Châtenoy-le-Royal (217101187)	6 169
71	Crissey (217101542)	2 579
71	Demigny (217101708)	1 792
71	Dracy-le-Fort (217101823)	1 383
71	Epervans (217101898)	1 646
71	Farges-lès-Chalon (217101948)	742
71	Fontaines (217102029)	2 324
71	Fragnes (217102045)	1 030
71	Gergy (217102151)	2 633
71	Givry (217102219)	3 887
71	Jambles (217102417)	512
71	La Charmée (217101021)	720
71	La Loyère (217102656)	454
71	Lans (217102532)	928
71	Lessard-le-National (217102573)	616
71	Lux (217102698)	1 935
71	Marnay (217102839)	511
71	Mellecey (217102920)	1 310
71	Mercurey (217102946)	1 417
71	Oslon (217103332)	1 306
71	Rully (217103787)	1 636
71	Saint-Denis-de-Vaux (217104033)	291
71	Saint-Désert (217104041)	952
71	Saint-Jean-de-Vaux (217104306)	423
71	Saint-Loup-de-Varennes (217104447)	1 158
71	Saint-Marcel (217104454)	6 184
71	Saint-Mard-de-Vaux (217104470)	291
71	Saint-Martin-sous-Montaigu (217104595)	369
71	Saint-Rémy (217104751)	6 693
71	Sassenay (217105022)	1 606
71	Sevrey (217105204)	1 430
71	Varennes-le-Grand (217105550)	2 321
71	Virey-le-Grand (217105857)	1 370

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres énergies <p>6. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <p>8. Réflexions au niveau de l'agglomération sur : La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement collectif <p>8. Réflexions au niveau de l'agglomération sur : Le traitement des boues d'épuration d'eaux usées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <p>6. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <p>6. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les nuisances sonores <p>6. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie Lutte contre les nuisances sonores</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'air <p>6. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie Lutte contre la pollution de l'air</p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide sociale facultative <p>9. Enseignement Réflexions sur la formation permanente au niveau de l'agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale <p>5 - Action sociale d'intérêt communautaire 18 - Gens du Voyage Actions d'accompagnement social et éducatives à destination des gens du voyage en voie de sédentarisation ou sédentarisés</p>
<p>Politique de la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <p>4. Politique de la ville dans la communauté Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire 17 Cohésion sociale Réalisation et participation aux actions visant au renforcement de la cohésion sociale Soutien à la Mission locale et à la Maison de l'Emploi et de la Formation</p>
<p>Dispositifs locaux de prévention de la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <p>4. Politique de la ville dans la communauté Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.</p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <p>1. Développement économique Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire <p>1. Développement économique Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

1. Développement économique Actions de développement économique d'intérêt communautaire Elaboration et suivi d'une politique foncière présentant un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

7. Equipements structurants d'intérêt communautaire Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

7. Equipements structurants d'intérêt communautaire Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire 13. Pistes cyclables La communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du réseau de pistes cyclables d'intérêt d'agglomération tel que défini par le schéma 2 roues prévu au PDU.

- Etablissements scolaires

14 - Enseignement supérieur Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements d'enseignement supérieur présentant un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération. Il s'agit des équipements suivants : . le CRR . l'école d'art EMA Fructidor dans sa dimension enseignement supérieure

- Actions de soutien à l'enseignement supérieur

14 - Enseignement supérieur Participation aux réflexions, aux études et à toutes actions concernant le développement de l'enseignement supérieur Soutien aux actions portées par les équipements d'enseignement supérieur présentant un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération Soutien au logement étudiant et à la vie étudiante

- Activités culturelles ou socioculturelles

20 L Soutien aux activités culturelles soutien des activités culturelles présentant un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération soit parce qu'elles impliquent plusieurs communes membres, soit parce qu'elles participent pleinement au projet de développement culturel du territoire, en complément des actions et interventions mises en oeuvre par les communes membres s'agissant plus particulièrement de la formation et de la participation des publics (notamment les plus jeunes), de la mise en relation des artistes avec les populations du territoire, l'agglomération est compétente pour animer la réflexion et coordonner les actions des communes, des acteurs associatifs et culturels volontaires pour s'engager dans ce type de démarches

- Activités sportives

21 L Soutien aux activités sportives Soutien aux clubs sportifs de haut niveau qui sont engagés dans des compétitions à l'échelon national et qui contribuent ainsi à la promotion du territoire, en complément des actions et interventions mises en oeuvre par les communes membres Soutien aux clubs sportifs qui favorisent l'accès du plus grand nombre aux activités physiques et sportives les plus diverses, en complément des actions et interventions mises en oeuvre par les communes membres. A cet égard, une attention toute particulière sera portée aux jeunes et aux populations aujourd'hui les plus éloignées de ces pratiques Réflexion avec les communes et les clubs en matière de formation des intervenants sportifs, de mutualisation d'équipements et de moyens, de conduite de projets partagés.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

2. Aménagement de l'espace communautaire Schéma directeur et schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration, révision, modification et suivi des documents de planification existants ou à venir (plan local d'urbanisme intercommunal, plans locaux de l'urbanisme, cartes communales, plan de sauvegarde et de mise en valeur, aires de mise en valeur du patrimoine architectural urbain et paysager (ex ZPPAUP, ZAP, ...) Elaboration, révision, modification et suivi des documents réglementant les dispositifs publicitaires, les enseignes et pré-enseignes Instruction des autorisations liées aux dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes Institution et exercice du droit de préemption urbain et suivi des déclarations d'intention d'aliéner Instruction des autorisations liées au droit des sols et à la réglementation accessibilité Réalisation des démarches (notamment charte, appel à projets) et d'études générales en matière d'urbanisme Participation ou réalisation d'études préalables aux projets d'aménagement relevant des compétences communautaires Elaboration et

<p>suivi d'une politique foncière présentant un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération.</p>
<p>- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)</p> <p>2. Aménagement de l'espace communautaire Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire</p>
<p>- Constitution de réserves foncières</p> <p>Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social d'intérêt communautaire</p>
<p>- Organisation des transports urbains</p> <p>2. Aménagement de l'espace communautaire Organisation des transports urbains au sens du chapitre 2 du titre 2 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi. 13. Développement de l'intermodalité entre les différents types de transports : - création et gestion de parcs d'échanges intermodaux (P+r urbains de proximité et P+r éloignés)</p>
<p>- Plans de déplacement urbains</p> <p>13 - Développement de l'intermodalité entre les différents types de transports Participation aux opérations de création de voirie structurantes ou d'accès à certains équipements publics et aux réalisations publiques en lien avec le plan de déplacements urbains</p>
<p>- Etudes et programmation</p> <p>Participation ou réalisation d'études préalables aux projets d'aménagement relevant des compétences communautaires</p>
<p>Voirie</p>
<p>- Création, aménagement, entretien de la voirie</p> <p>5. Voirie Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire 13. Développement de l'intermodalité entre les différents types de transports Participation aux opérations de création de voirie structurantes ou d'accès à certains équipements publics et aux réalisations publiques en lien avec le plan de déplacements urbains</p>
<p>- Parcs de stationnement</p> <p>5. Voirie Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire</p>
<p>Développement touristique</p>
<p>- Tourisme</p> <p>16 Tourismisme Définition et mise en oeuvre d'une politique globale de développement touristique du territoire du Grand Chalon et mise en place d'un office de tourisme intercommunal Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements touristiques présentant un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération, intérêt apprécié au regard d'au moins un des éléments suivants : . promotion touristique du territoire . accueil et information des touristes . organisation et commercialisation de produits ou services touristiques A ce titre, les équipements touristiques suivants présentent un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération : . l'EPIC Tourismisme Office de Tourisme et des congrès de Chalon-sur-Saône . le port de plaisance de Chalon-sur-Saône et le bassin Louis Patricot . l'office de tourisme de Givry Tourismisme Côte Chalonnaise . Le point information de Mercurey Coordination de la réflexion et la mise en synergie des acteurs touristiques, tant publics que privés, qui interviennent sur le territoire. Soutenir notamment, aux côtés des communes membres, l'action des acteurs locaux qui participent à l'animation touristique du territoire et à la valorisation des différentes composantes du patrimoine</p>
<p>Logement et habitat</p>
<p>- Programme local de l'habitat</p> <p>3. Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire Programme local de l'habitat</p>
<p>- Politique du logement social</p> <p>3. Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire Politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées 18 Tourismisme Gens du Voyage Création et gestion d'habitat adapté aux gens du voyage en voie de sédentarisation, intégrant les acquisitions foncières nécessaires</p>
<p>- Politique du logement étudiant</p> <p>14- Enseignement supérieur Soutien au logement étudiant et à la vie étudiante</p>
<p>- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire</p> <p>Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire</p>
<p>- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire</p>

3. *Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire Politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées*

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

3. *Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire*

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

15. *Développement numérique Participation aux réflexions, aux études et à toute action concernant le développement numérique sur le territoire de l'agglomération Réalisation ou participation à la création des infrastructures et moyens techniques nécessaires à l'accès des entreprises et des habitants du territoire au très haut débit Participation ou création des interconnexions avec des réseaux THD existants sur des territoires voisins, nécessaires à la mutualisation des équipements, à la sécurisation ou à l'ouverture sur les réseaux nationaux et internationaux.*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

18 *¿ Gens du Voyage Construction, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage prévus par le schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Saône et Loire Création et gestion d'habitat adapté aux gens du voyage en voie de sédentarisation, intégrant les acquisitions foncières nécessaires Actions d'accompagnement social et éducatives à destination des gens du voyage en voie de sédentarisation ou sédentarisés*

- Autres

15. *Travaux divers La communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne est compétente pour des aménagements et/ou entretiens en matière d'espaces verts, de VRD, d'éclairage public et de protection phonique, induits par des opérations ou des équipements d'intérêt communautaire. 19 ¿ Echanges internationaux et coopération décentralisée Mise en réseau des associations du territoire oeuvrant dans le domaine du développement solidaire, à l'exception des jumelages Actions de coopération avec des autorités locales étrangères*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs (257103218)	SM ouvert	1 729 920
71	S.M. d'Etudes et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Nord Est du Département de Saône et Loire (SMET Nord Est 71) (257103341)	SM fermé	287 994
71	S.I. EAUX de la Basse Dheune (257100016)	SM fermé	9 030
71	SYNDICAT MIXTE DU CHALONNAIS (200033553)	SM fermé	158 021
71	S.I. EAUX du Sud-Ouest de CHALON-SUR-SAONE (257100255)	SM fermé	116 428

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)